

4 juillet 2007

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**MONDIAL PECHE**

(Eurolist)

- 1 - Le 3 juillet 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions MONDIAL PECHE déposée par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de Messieurs Luc Tavolini et Philippe Vignon (cf. Décision et Information 207C1264 du 3 juillet 2007).

La note d'information de Messieurs Luc Tavolini et Philippe Vignon (visa n°07-235 du 2 juillet 2007) et la note en réponse de la société MONDIAL PECHE (visa n°07-236 du 2 juillet 2007) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **5 au 18 juillet 2007 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions MONDIAL PECHE le 5 juillet 2007.